

*OBJET :
 - Statue de la Vierge à l'Enfant :
 Bois sculpté
 Emplacement : entrée du chœur
 Hauteur : 80 environ
 XIV ème siècle

*SITE : Eglise du bourg

*OBJET :
 - Christ en croix :

Bois sculpté
 Emplacement : chœur
 Hauteur : environ 100
 XIV ème siècle

*SITE : Eglise de Lagastet

*OBJETS :

- Statue de la Vierge à l'Enfant tenant un fuseau :

Bois peint et doré
 Emplacement : chœur, dans une niche au dessus du tabernacle
 XVIIIème siècle.

- Cuve baptismale :

Pierre sculptée, cuve octogonale, de coloration rouge
 Emplacement : chœur
 XVème ou XVIème siècle

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture des Landes, M. le Conservateur des Antiquités et Objets d'Art, M. le Directeur Départemental de la Sécurité Publique des Landes, M. le Maire d'AURICE, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture des Landes.

MONT-de-MARSAN, le 11 SEP. 2003

Le Préfet,
 Pour le Préfet,
 Le Secrétaire Général.



Jean Jacques BOYER